



Ministère de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

Commissariat général à l'investissement

Communiqué de presse



Texte d'orientation en vue de l'appel à projets « Développement d'universités numériques expérimentales (DUNE) »

4 à 6 projets pilotes pour des stratégies numériques universitaires particulièrement transformantes

Le Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et la Recherche, Thierry MANDON, et le Commissaire général à l'investissement, Louis SCHWEITZER, partagent une priorité donnée à la transformation numérique des établissements d'enseignement supérieur. Ils publient un texte d'orientation qui préfigure un appel à projets qui sera lancé dans les prochaines semaines, en lien avec la démarche proposée par le Conseil national du numérique (CNNum). L'objet est de soutenir des stratégies numériques universitaires transformantes tout en stimulant le partage d'expériences au sein de la communauté.

4 à 6 projets pilotes ambitieux seront retenus

Le texte d'orientation « **Développement d'universités numériques expérimentales (DUNE)** » préfigure l'appel à projets qui permettra de soutenir 4 à 6 projets ambitieux sur une durée de deux à trois ans. Le montant des financements alloués à l'expérimentation est de 8 millions d'euros. Ces crédits devront permettre d'accélérer le développement de projets ayant fait l'objet de premiers résultats probants et documentés et d'en accroître l'impact.

Les projets sélectionnés devront viser une transformation numérique « massive » et multidimensionnelle des cursus. Cette démarche de transformation pourra s'appuyer sur les cinq dimensions identifiées par le CNNum : lieux d'apprentissage, contenus pédagogiques et données, recherche sur l'éducation, services numériques et modèles économiques. L'engagement des porteurs de projet à partager leur expérience avec l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur sera en outre un critère particulièrement valorisé. Un comité de suivi sera ainsi chargé d'observer, en

mobilisant les meilleures pratiques, l'atteinte ou non des objectifs ciblés et la pertinence globale de la démarche.

La transformation numérique, une opportunité pour l'enseignement supérieur

A l'occasion de la remise des travaux du CNNum le 24 mai dernier, Thierry Mandon avait affirmé « *le besoin de repérer, sur le terrain, les innovations qui portent un effet de transformation maximal* » et la nécessité de soutenir ces « *“démonstrateurs” qu'il faut diffuser et amplifier si l'on veut un changement massif* ». De manière concomitante, la transformation numérique du pays et, en particulier, de l'école comme de l'université fait partie des axes prioritaires du troisième programme d'investissements d'avenir présenté par Louis Schweitzer le 22 juin dernier, à l'issue du Conseil des ministres.

Une première orientation pour le PIA 3

L'expérimentation proposée aux établissements prépare ainsi la future action du PIA3 en matière d'innovation pédagogique visant par une diversification des parcours et des méthodes à améliorer la réussite des étudiants de formation initiale comme des divers publics de formation continue et à accroître l'efficacité et la modernisation de notre système de formation supérieure. Elle s'inscrit plus largement dans l'objectif du PIA 3 de favoriser la transition numérique de l'économie et de la société, afin de préparer la France aux défis de demain.